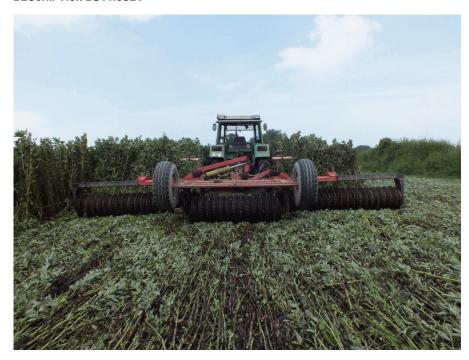


## MANCHE AGRICULTURE DE CONSERVATION

Il s'agit de construire des systèmes de production s'appuyant sur le fonctionnement du sol pour atteindre des objectifs d'autonomie four-ragère et de moindre dépendance vis-à-vis des aléas climatiques et de marché.

### **DESCRIPTION DU PROJET**



L'agriculture de conservation repose sur trois principes : un travail minimal du sol, des associations et rotations culturales et enfin une couverture permanente des sols. Elle est encore très peu répandue dans la Manche (3% de la SAU du département) et l'objectif du projet est de faire progresser ces pratiques en favorisant le partage de connaissances et d'expériences dans ce domaine. Le test de techniques innovantes au sein du collectif permettra d'explorer un large panel de pistes ainsi que de partager la prise de risque dans un contexte économique difficile.

Le projet comporte deux volets :

- faire progresser collectivement les agriculteurs dans les 3 principes de l'agriculture de conservation ;
- mesurer l'impact de cette progression sur leurs performances économiques, sociales et environnementales.

Les actions prévues se dérouleront en trois phases, sous forme d'une boucle de progrès :

- découverte et appropriation de nouveaux leviers pour la mise en place des principes de l'agriculture de conservation;
- mise en place des nouveaux leviers à l'échelle de l'itinéraire technique ;
- optimisation des leviers à l'échelle du système de culture.



Manche (50)

## NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

### STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE CRDA Manche Association

## PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

► Polyculture-élevage

### PRINCIPALES THÉMATIQUES

► Conservation des sols

## AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR Du projet

- ► Autonomie alimentaire des élevages
- ► Autonomie en azote et développement des légumineuses

## STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Chambre d'agriculture

#### PARTENAIRES ENGAGÉS

- ► Ferme expérimentale Blanche Maison
- ► EPLEFPA de Coutances et Saint-Lô Thère

## **DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET** 5 décembre 2016

# **DURÉE DU PROJET** 60 mois

## TERRITOIRE CONCERNÉ

Département de la Manche

## ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de la Manche